

FÊTE VÉNITIENNE DE JOIGNY

(24 Juin 1901)

GRANDE ROUE de 15 mètres

par M. GAGNIER.

La Grande Roue - doc. A.C.E.J.

TROIS JOURS DE LIESSE A JOIGNY OU LA SAINT-JEAN DU 24 JUIN 1901

par Eliane ROBINEAU

Jadis, à la Saint-Jean, le Jour le plus long de l'année, il était de coutume de fêter le Saint Patron de la Ville. Passer au-dessus du feu promettait protection et fécondité et la ronde des danseurs d'entourer le bûcher et chacun de recueillir les charbons de la Saint-Jean. La veille, en effet, les enfants s'étaient promenés dans les rues en chantant : "du bois pour la dédicace ! du bois pour la Saint-Jean". Javelles, fagots, bourrées avaient été disposés en forme de bûcher autour d'un arbre planté au milieu de la place devant l'église dédiée à Saint-Jean et le curé avait allumé le bûcher.

En 1901, le Samedi, la cité maillotine était parée de milliers de guirlandes multicolores, décorée de lampions, pavée de drapeaux, ornée de multiples fleurs, les couleurs de l'arc-en-ciel brillaient de tout leur éclat. L'après-midi avait eu lieu le concours agricole et badauds et curieux ne s'étaient pas fait faute d'admirer les animaux fraîchement brossés, étrillés, bouchonnés.

A la nuit tombée, les terrasses des cafés étaient combles, les quais débordaient de promeneurs et chacun de s'agglutiner aux bords des trottoirs dans l'attente du passage de la **Lyre Jovinienne**, de la fanfare du 1^{er} Dragons, dans l'espoir de se faufiler derrière les sapeurs-pompiers et de prendre part au défilé de la retraite aux flambeaux.

La ville resplendissait de mille feux qui peu à peu allaient s'éteindre car le lendemain Dimanche, la ville se réveillait. Chemin de fer, voitures, charrettes déversaient une foule de visiteurs. De nombreux délégués d'associations diverses, des personnalités se dirigeaient vers la Mairie pour y déguster un petit verre de vin gris et quelques gougères tandis que certains allaient admirer les expositions scolaires avec travaux de tapisserie, broderies, herbiers, minéraux.

Rapidement chacun de gagner la Promenade du Chapeau pour apprécier outils, machines agricoles, charrues à vigne, pompes, écrémeuses. Ici monsieur MOREAU, quincailler, expose le lysol, là une fleuriste de Villeneuve-sur-Yonne présente des bouquets, ailleurs monsieur CHEVILLARD, l'armurier, offre à la vue des passants un système d'éclairage à alcool, sans oublier monsieur GODON, président de **l'Abeille Bourguignonne** qui fait admirer ses rayons de miel et goûter son hydromel . Bien d'autres exposants attirent les badauds.



La Lyre Jovinienne vers 1900



Défilé des sociétés musicales Faubourg Saint-Florentin

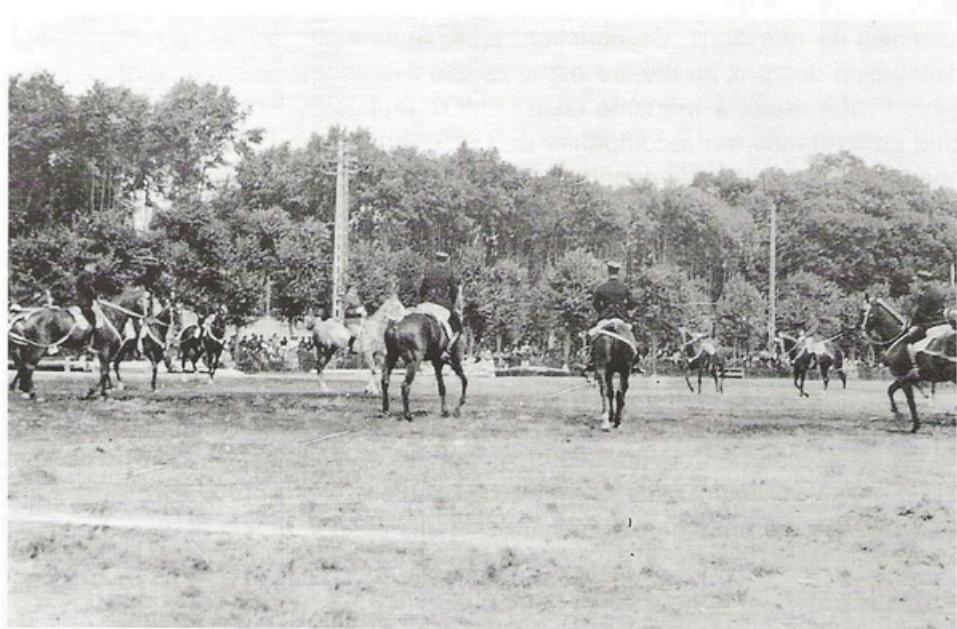
Les membres de la Société d'Agriculture sont débordés car ils sont accablés de questions. Ce concours agricole connaît un très grand succès; la distribution des prix au théâtre est accueillie avec enthousiasme d'autant que le Sous-Préfet remet à madame GUILLEMOT le legs BERCIER d'une valeur de cinq cents francs, en récompense de treize maternités ; Que n'avons-nous de nos jours de nombreuses madame GUILLEMOT ! Le tout se termine par des discours et des flots d'harmonie. Il ne fallait pas oublier que quarante-sept sociétés de musique étaient présentes dans la ville ; toutes les rues, tous les carrefours retentissaient de musique, de chorales : Enfant de Lutèce, Chorale de Mâcon, Orphéon de Tonnerre, Saint-Hubert d'Avallon et bien d'autres sociétés se sont regroupées pour une marche triomphale à travers la Cité.

Monsieur TRAUT, Directeur de la **Lyre Jovinienne** fait exécuter sur la place de la fontaine un morceau d'ensemble qui déchaîne l'enthousiasme. Il va de soi qu'au Marché Couvert, des récompenses sont attribuées et qu'un banquet à l'Hôtel de Ville clôture cette journée si bien remplie. Monsieur ALEPEE d'Auxerre confectionne ce repas gastronomique :

Potage consommé aux perles
Hors-d'oeuvres variés
Beurre de centrifuge
Suprêmes de filet de sole à la vénitienne
Filet de boeuf Richelieu
Jambon d'York sauce Madère
garni de croustade d'épinards
Petits pois nouveaux à la française
Poulets de grain rôtis (cresson)
Salade de saison
Buisson d'écrevisses
Gâteau suprême
Coupes de fruits
Desserts
Vins
Saint-Jacques, Beaune, Champagne
Café - Cognac
Marc de Bourgogne

Toasts, discours, allocutions, remerciements terminent ce plantureux repas offert aux notabilités tandis que les Joviniens vont admirer les maisons, les rues illuminées ; la Grande Rue notamment est rutilante sous sa voûte de verdure, ses guirlandes et ses lampions.

Le CAFE DU SIECLE est particulièrement attrayant et l'Avenue Gambetta est, elle aussi, somptueusement décorée.



Le manège Montagnon vers 1900



Caroussel sur le terrain d'Epizy

Les Promenades débordent de monde, envahies par une multitude de baraques et de manèges de chevaux de bois, dont celui de monsieur MONTAGNON. Des tirs, des loteries attirent les flâneurs, tandis que les amateurs de gambilles, sauterelles, farandoles, polkas se hâtent vers le bal du Marché Couvert, en attendant le feu d'artifice, l'embrasement du pont et le bouquet final.

Jamais deux sans trois : le troisième jour, le Lundi, la fête continue et l'agitation recommence. Six cents personnes vont assister à différents combats : assauts d'armes avec Georges et Raymond AYME, assauts de boxe, de cannes, de bâtons avec les sergents FHRENBACH et MOUNIOUS, du Quatrième de Ligne d'Auxerre. Assauts de pointe et de contrepointe, où le maréchal des Logis DELSAL s'est surpassé, ont comblé les spectateurs amateurs. Et les musiciens de continuer à charmer les oreilles des Joviniens épris de belles prestations gym-niques.

Mais à Joigny point de festivités sans réunion hippique organisée par la Société des courses locales.

L'hippodrome d'EPIZY est bondé. Pensez aux six mille assistants, aux parieurs qui se bousculent aux guichets du pari mutuel, aux visiteurs sensibles au cadre de ces six épreuves hippiques ; admirez les gentes et belles dames qui se pressent au pesage et rivalisent d'élégance, sans oublier, bien sûr... les chevaux, qui, montés par de brillants cavaliers ont conduit à la victoire le lieutenant ALBARET du Seizième Dragons sur KYRUS dans le prix de la SOCIETE DE STEEPLE CHASES, monsieur DE MONTMORILLON sur LE VALERIEN vainqueur du prix de la VILLE DE JOIGNY ou monsieur DUCHESNE sur GAULIS dans le prix des DAMES.

Brio, entrain, virtuosité : il n'est pas de mots pour décrire ce spectacle si réussi.

Néanmoins le succès de ces trois journées ne serait pas complet s'il n'était couronné par LA FETE VENITIENNE et les présentations sans pareilles de ces nefs ingénieusement construites et décorées par d'habiles maîtres d'oeuvre.

Comment décrire **LA GALERE XVIII^{ème} siècle** édifiée par messieurs LAJOIE, charpentée par monsieur GAILLOUT qui offrait ses décors somptueux aux yeux éblouis de quinze mille spectateurs enchantés des accords du réper-toire des musiciens de la LYRE JOVINIENNE montés sur ce bateau.

LA GRANDE ROUE est un chef d'oeuvre exécuté par messieurs GAGNIER et PERIER.

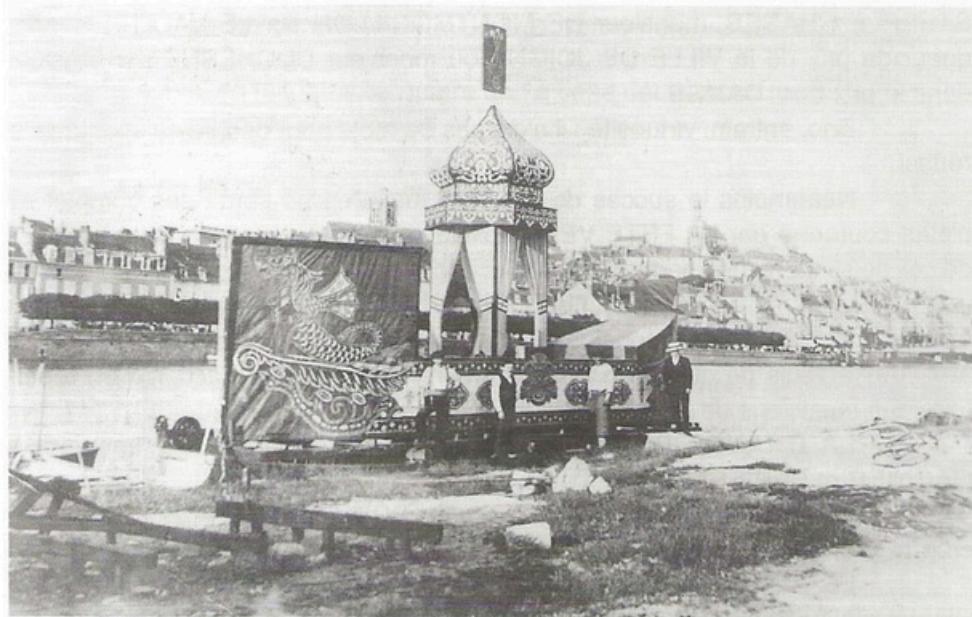
Monsieur RACLOT aidé de ses amis BRIBAN, CHAT et BOURGEOT a créé **la GONDOLE VENITIENNE**.

LE PAVILLON CHINOIS conçu par messieurs CIZEL, RIGOLLET et CHAUMONT, décoré par Paul BERTIAUX a recueilli de multiples suffrages.

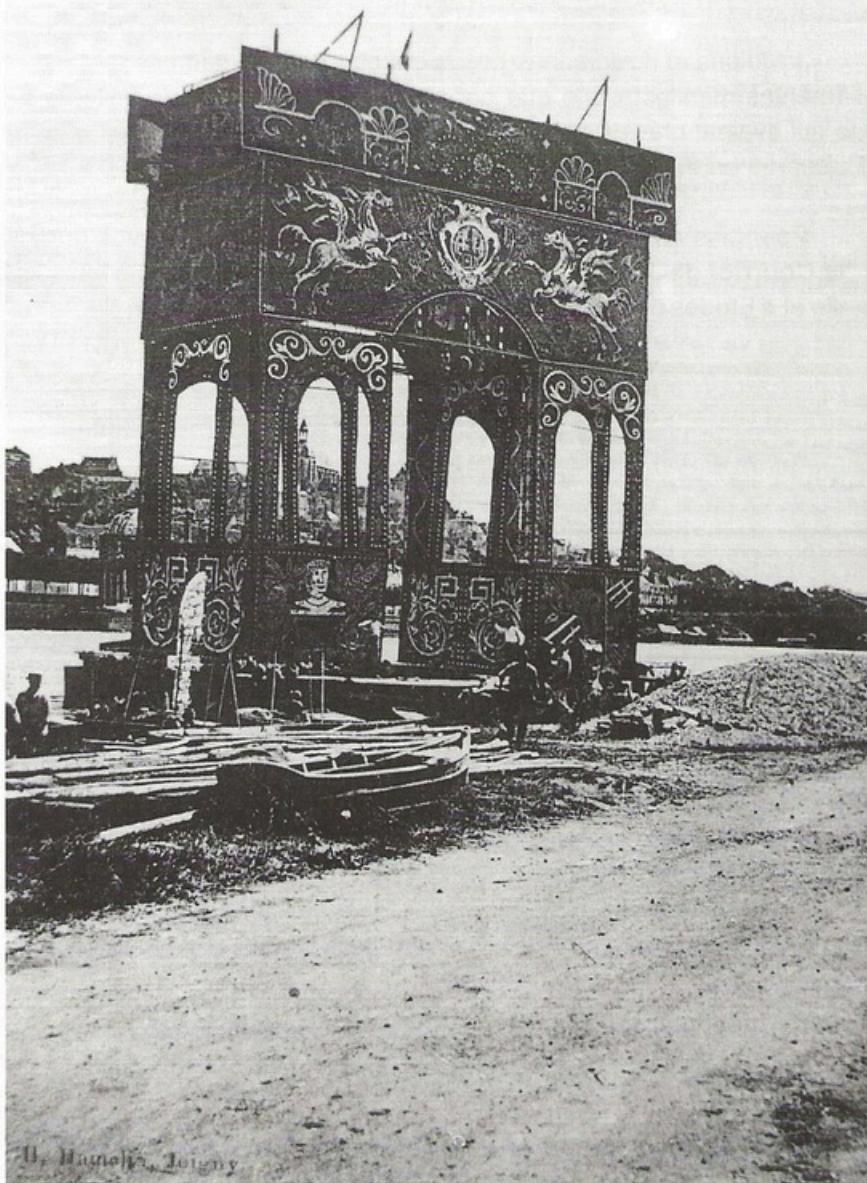
Mentionnons encore, **LE TRIOMPHE DE LA REPUBLIQUE** réalisé par messieurs POISSON, L. FENEUX, RETIF et M. PIART.



La Grande Rue décorée à l'occasion des fêtes



Le Pavillon Chinois



1^{re} Avril 1900 - *Le Triomphe des Arts*

"Le Triomphe des Arts"

Il est dommage que la gondole **LA MARCHE HEROIQUE DES POMPIERS de SONNEROSE**, caricature due à Paul BERTIAUX n'ait que peu de temps ravi les spectateurs ; à peine mise à l'eau, elle fut transformée en une haute torche sous l'effet des lampions enflammés.

Sur le magnifique plan d'eau de l'Yonne la féerie de la fête vénitienne s'achève, laissant des regrets au coeur des spectateurs qui devront attendre 1906 pour retrouver ces divertissements dignes des mille et une nuits.

Joviniens et Joviniennes pouvaient être fiers de leur cité tant par l'éclat des différentes manifestations que par l'intérêt, le zèle, la convivialité, la bonne entente qui avaient présidé pendant des mois à la réalisation de ces réjouissances. Puisse-t-il en être de même quatre-vingt-quinze ans après.

Pour plus amples informations, consultez le journal de vos grands-parents **"le Courier de Joigny"** du 29 Juin 1901 à votre disposition à l'Association Culturelle et d'Etudes de Joigny. 6, place du Général Valet à Joigny.

Note: Les Fêtes Vénitaines avaient lieu tous les 5 ans. Les dernières eurent lieu en 1911. Mais nous ne savons pas exactement quand elles furent créées. Le "Courrier de Joigny" du 3 Juillet 1886 nous apprend qu'à l'occasion des fêtes du 26 Juin "une quarantaine de bateaux admirablement éclairés sillonnaient le beau bassin de l'Yonne en aval du pont." Par contre, le "Courrier de Joigny" du 24 Juillet 1881 constate à propos de la fête Vénitienne du 17: "Un peu maigre. -Je suis obligé de constater que ces fêtes superbes, dont nous avions la spécialité comme Auxerre a celle des retraites illuminées, vont en déclinant chez nous"....

VISITE DE L'ASSOCIATION "LA ROUTE DES PLANTAGENÊTS" A JOIGNY EN 1995

par Gervais MACAISNE

Le 25 mars 1995 nous avons accueilli une cinquantaine de membres de l'Association : Route historique des Plantagenêts et leur Président M. Ivan Cloulas qui terminaient leur périple dans la région après avoir visité Pontigny.

Il faut dire ici, que lorsque quelques mois plus tôt, nous avions été contactés pour organiser la visite de Joigny, j'avais ressenti une certaine appréhension à l'idée d'avoir à guider cette importante cohorte d'éminents érudits de cette époque moyenâgeuse. Que pouvait-on proposer à leur découverte ? Nous avons bien à la Bibliothèque un manuscrit du XVII^{ème} siècle sur les sept ducs de Normandie, ancêtres des Plantagenêts, mais il est difficile de présenter un tel ouvrage à des visiteurs, surtout le dimanche.

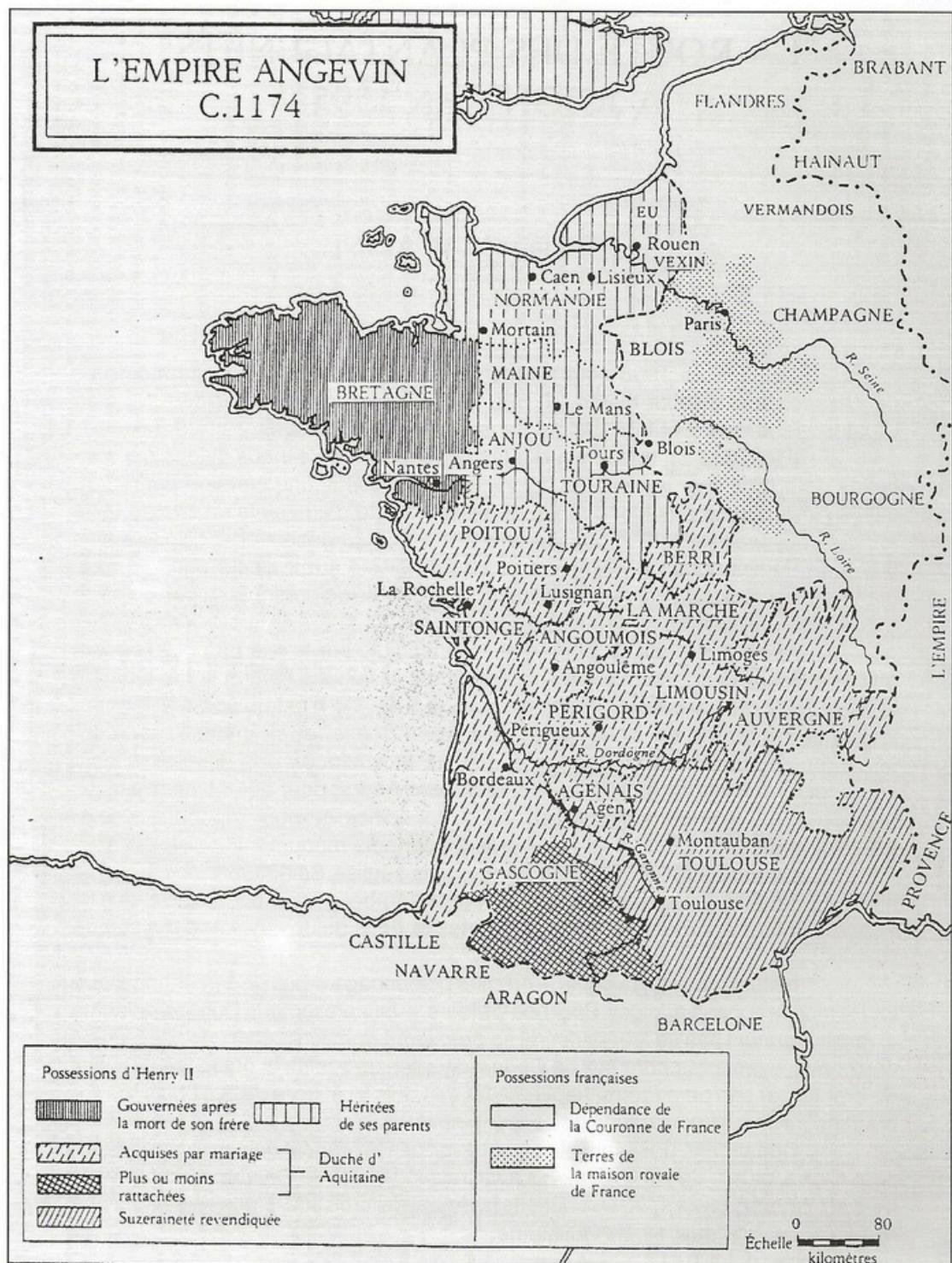
Après avoir jeté un coup d'oeil d'ensemble sur le site en nous rendant en car à Beauregard, nous avons passé le pont et fait une station sur le Quai de la Butte pour préciser notre présentation de la Ville. Ce n'est qu'après avoir contourné le Faubourg, en signalant au passage l'Hôpital et sa chapelle qui conserve les dépouilles de la Comtesse Jeanne et quelques uns de ses successeurs, que nous avons quitté le véhicule à Saint-André, pour déambuler dans les rues de Joigny attirant l'attention sur tel ou tel édifice et -pour répondre à notre vocation- insistant sur l'aspect historique de certains monuments.

Comme il se doit, nous trouvant dans l'église Saint-Jean, nos visiteurs n'ont pas manqué d'admirer en particulier le tombeau du XIII^{ème} siècle que la tradition présente comme celui de la Comtesse Aélis de Joigny, de la maison de Nevers.

Naturellement, j'évoquai le premier personnage ornant le sarcophage, que tout le monde connaît à Joigny. Pour nos visiteurs, je leur présentai le Comte Guillaume 1^{er} et ne manquai pas de leur parler de sa première femme, qui était une fille bien de chez nous, ayant pour nom Alix de Courtenay, bien qu'elle fut la petite fille d'un Roi de France par son père Pierre, septième fils de Louis VI et frère du Roi Louis VII. Ce mariage fut annulé pour cause de consanguinité.

Cependant, un enfant était né et avait pris le prénom de son illustre grand-père Pierre, prince de sang royal, qui avait relevé le nom de Courtenay et trouva la mort en Palestine vers 1180 au cours de la deuxième croisade. Nous ne savons rien de l'enfance de Pierre, fils de Guillaume.

L'EMPIRE ANGEVIN
C.1174



Le Comte de Joigny se remaria et eut un autre fils qui deviendra Guillaume, deuxième du nom. C'était le temps des croisades. Guillaume 1^{er} participa avec ses deux fils Pierre et Guillaume ainsi qu'avec son frère Gaucher à la troisième croisade.

A l'énoncé de cette généalogie, l'assistance accusait un certain relâchement d'intérêt.

Je posai alors une question : que devenait la première femme de Guillaume, mère de Pierre ?

Elle épousa en 1186 un seigneur du sud-ouest : Aymar d'Angoulême à qui elle donna en 1187 une fille qui fut appelée : Isabelle d'Angoulême. L'énoncé de ce nom fit l'effet d'une révélation ! Et nombre de nos visiteurs de s'écrier : «Mais c'est notre Isabelle !».

Faussement modeste, je rétorquai : elle est aussi un peu la nôtre, puisque sa mère était une fille de notre contrée et qu'elle a donné un fils, Pierre, à notre Comte Guillaume. Chacun reconnut le bien fondé de nos droits. Tous les historiens rassemblés dans la Route des Plantagenêts connaissaient l'histoire d'Isabelle et se retrouvaient, dès lors, en pays de connaissance.

J'ai pensé que les lecteurs de l'Echo de Joigny seraient peut-être intéressés de la connaître aussi. D'autant que son destin est très singulier, s'intégrant dans l'histoire de France et, qui mieux est, dans l'histoire d'Angleterre.

Il nous faut donc survoler les évènements de cette époque lointaine marquée par la volonté du roi capétien d'affermir son autorité sur ses puissants vassaux, dont l'un d'eux est un seigneur français de la famille des Plantagenêts, roi d'Angleterre.

Consolidation du domaine royal par les liens du mariage

Le 18 novembre 1180, le Roi Louis VII s'éteignait à l'abbaye de Saint-Port à Paris laissant le royaume à son jeune fils Philippe surnommé Dieudonné, à peine âgé de quinze ans et sacré à Reims du vivant de son père.

Il avait déjà fait preuve de sa précocité et de son sens politique pour échapper à l'emprise de sa mère, Adèle de Champagne et de ses oncles : Comtes de Champagne, de Nevers, de Sancerre et l'Archevêque de Reims, Guillaume aux Blanches Mains, en épousant à l'insu de tous Isabelle de Hainaut, nièce et héritière du Comte de Flandre, qui lui apporterait l'Artois, le Valois et le Vermandois. La cérémonie nuptiale eut lieu le 28 avril dans une abbaye proche de Baume.

Il s'empresse de convoquer ses vassaux, prenant ainsi tout le monde de court, car c'est pour assister au sacre de la jeune reine -âgée de neuf ans- à Saint-Denis, par l'Archevêque de Sens. Il marquait ainsi son intention de s'appuyer sur les Flamands pour réduire l'influence des Champenois.

La Reine-mère et ses frères se tournèrent vers le Roi d'Angleterre Henri II Plantagenêt pour lui demander aide car il est également duc de Normandie et possessionné de grands territoires en France, notamment ceux apportés par Aliénor d'Aquitaine, son épouse, après avoir été répudiée par Louis VII, père de Philippe.

Trop content d'intervenir entre des factions françaises, Henri II vint à une entrevue avec Philippe aux environs de Gisors qui, contre toute attente, se termina à l'avantage du capétien. Le roi anglais, non seulement mit le genou à terre, signe de sa vassalité, mais encore confirma le traité conclu avec Louis VII (qu'il respectera jusqu'en 1187). Déçus, les grands feudataires formèrent une coalition et envahirent le domaine royal de tous côtés, incendant et pillant jusqu'à Senlis. L'Ost du roi réunie à Compiègne fit le siège du château de Boves et s'empara d'Amiens et de 65 châteaux du Vermandois. Le duc de Bourgogne dut céder trois places de sûreté et fut désormais un fidal vassal.

Nous avons là, en germe, tous les éléments qui vont conditionner la politique de ce roi qui sera appelé Philippe Auguste et qui va nouer des alliances avec ses vassaux fidèles pour agrandir le domaine royal et réunir assez de forces en vue d'abaisser la puissance des rois anglais, les obliger à respecter les lois féodales et sa suzeraineté pour leur reprendre finalement les terres françaises.

Nous savons que notre comte Guillaume, après Alix de Courtenay, épousa la fille du Comte de Sancerre. Le mariage, ainsi que celui qui suit, s'inscrit dans la ligne politique du roi.

Comme son aïeul Louis VI l'avait fait pour renforcer sa présence autour de Villeneuve-le-Roi par le mariage de son fils Pierre avec l'héritière de Courtenay, Philippe, en 1181, avait accueilli à la Cour la très jeune Agnès, héritière des comtés d'Auxerre, de Nevers et Tonnerre après la mort de son frère Guillaume V, encore enfant. En 1184, le Roi Philippe lui donna pour époux... Pierre II de Courtenay dont elle eut une fille: la Comtesse Mahaut. Il devait devenir en 1217 empereur latin de Constantinople et mourut, avant d'atteindre son Empire, assassiné en Albanie en 1219.

Pendant les quelque trente ans qu'il avait à vivre, Pierre II fit de belles libéralités pour le peuple de notre contrée. De plus, il participa aux actions militaires du roi pour lutter contre les barons français n'acceptant pas son autorité. Nombreux étaient les conflits au gré des combinaisons des uns et des autres pour arrondir leurs domaines, bien souvent en se livrant au pillage sur les terres de leurs voisins.

Lutte entre Philippe Auguste et Henri II d'Angleterre 1186-1189

Louis VII et Philippe avaient soutenu les enfants du roi Henri II Plantagenêt en rébellion contre leur père depuis 1173. C'était de bonne guerre. Henri, fils aîné de Henri II, marié à Marguerite, soeur de Philippe, avait reçu en dot Gisors et le Vexin. En 1186, le jeune Henri mourut, Philippe réclama la remise de la dot.

D'autre part, l'autre soeur de Philippe, Alix était promise pour femme à Richard, mais le mariage était toujours reporté bien qu'elle fut élevée à la cour du roi Henri II comme il était alors de coutume. La rumeur prétendait même que le vieux roi en était épris, au point de l'avoir «désonorée».

Chacun des deux rois cherchait à contrecarrer les projets de l'autre, Philippe reprochant à l'Anglais ses agissements en Languedoc. Le Roi de France accueillait le frère puiné de Richard, Geoffroy, Duc de Bretagne, jaloux de son aîné. Il

prêta hommage à Philippe pour son duché. C'est au cours d'un tournoi qu'il fut blessé si grièvement qu'il mourut en août 1186, ses funérailles eurent lieu à Notre Dame de Paris, consacrée trois ans plus tôt. Il avait été marié à Constance de Bretagne dont il eut Arthur, fiancé à Marie soeur de Philippe-Auguste.

Richard se rapprocha du roi français qui, en 1187, pour contraindre Henri II à respecter ses engagements, s'empara par surprise d'Issoudun et mit le siège devant Châteauroux.

Les deux rois décidèrent de se rencontrer à Gisors pour apaiser leur querelle, car le Pape venait de les prévenir de la prise de Jérusalem par Saladin. C'est là que les deux rois et Richard firent le voeu de se croiser.

Le vieux roi Henri, après la mort de deux de ses fils et la rébellion de Richard et Jean, touché par la maladie, accablé par les défaites des quelques forces encore fidèles -surtout affecté par la perte du Mans, lieu de sa naissance et où reposait son père- se réfugia à Chinon. Bientôt Philippe le convoqua à Azay-le-Rideau. Là, il ne put que se soumettre à la volonté du roi Philippe en prononçant l'aveu au suzerain pour ses possessions en France. Ayant rejoint Chinon, il y mourut le 6 Juillet 1189 et son corps, dépouillé par ses serviteurs, fut inhumé à Fontevrault.

Richard Coeur de Lion, roi d'Angleterre

Cette mort n'arrangeait pas les affaires du Roi de France qui, avec l'aide de Richard, ayant conquis le Maine, l'Anjou et la Touraine, dut négocier avec ce dernier, héritier d'Henri II, et finalement s'accorder des places d'Issoudun et Graçay et de quelques forteresses du Berry.

En Angleterre, l'épouse de Henri II, Aliénor d'Aquitaine, âgée de soixante-neuf ans, recluse depuis plusieurs années par ordre du Roi, peut enfin recouvrer la liberté. Elle se dépense sans compter pour rencontrer tous les barons de son cher fils Richard et annoncer le renouveau que va insuffler le jeune souverain. Elle institue des réformes profondes, telle l'unification des poids et mesures dans tout le pays -bien avant nous- et qui existent encore aujourd'hui malgré les décisions du Conseil de l'Europe.

A Rouen, Richard reçoit le 20 Juillet 1189, la couronne ducale de Normandie. Le 3 Septembre, en la cathédrale Saint-Paul de Londres, il est couronné, avec à ses côtés sa mère et Jean son cadet, qui ne devrait plus être surnommé Sans Terre, tant son frère l'a richement doté.

L'esprit chevaleresque de Richard, sa piété, lui rappelait la promesse de se croiser, d'autant qu'il devait honorer aussi celle faite par son père qui venait de mourir. Les deux rois poussaient les préparatifs pour entreprendre la navigation pour la Terre Sainte. Un seul différend semblait rester entre eux : Richard n'était pas pressé d'épouser Adélaïde, soeur de Philippe. Cette union était projetée depuis 1173.

La Reine de France, Isabelle de Hainaut qui, en 1187, avait donné un fils Louis au Roi, attendait un heureux événement. Mais elle meurt le 15 Mars 1190 ainsi que les jumeaux qu'elle portait. Elle n'avait pas vingt ans.

La Troisième Croisade

La régence du royaume de France pendant la croisade est confiée à la Reine-mère, assistée de son frère l'archevêque Guillaume aux Blanches-Mains. Mais le Roi, prudent, stipule qu'aucun des baillis qu'il a nommés ne pourra être révoqué. Enfin les deux rois de France et d'Angleterre se retrouvent le 4 Juillet 1190 à Vézelay, pour descendre la Vallée du Rhône et rejoindre l'empereur d'Allemagne, Frédéric Barberousse qui les a précédés. Ils ignorent encore que l'infortuné empereur germanique a péri noyé en se baignant dans le Sélif le 10 Juin 1190. Déjà les contingents allemands repartent chez eux.

Philippe et son armée gagne Gênes pour trouver des navires, tandis que Richard ira vers la Sicile pour attendre sa flotte retardée par le mauvais temps au détroit de Gibraltar. C'est à Messine où se trouvait aussi Philippe que Richard verra arriver sa mère Aliénor, accompagnée de Bérengère qu'elle est allée demander à son père le roi Sanche de Navarre, pour qu'elle devienne Reine d'Angleterre. Adélaïde, la promise française, était restée à Rouen ; Aliénor refusant cette alliance. Philippe remet à la voile le 30 Mars 1191 pour gagner la Terre Sainte.

Il arriva devant Saint-Jean d'Acre le 20 Avril 1191, où se trouvaient les comtes de Flandres et de Champagne avec leurs contingents. Il donna une impulsion nouvelle à ce siège qui durait depuis deux ans -Philippe était très expérimenté dans cet art- mais ses forces n'étaient pas suffisantes pour arriver à bout de la résistance des Sarrazins. Il attendait le contingent anglais de Richard. Ce dernier s'était arrêté à Chypre, car le navire transportant Bérengère et Jeanne, soeur de Richard avait été capturé par l'empereur de Byzance Isaac Ange. De colère, Richard conquiert l'île. Il épouse Bérengère en la cathédrale de Limassol. Cette conquête imprévue changeait l'ordre des choses pour le royaume franc.

Ainsi prend corps le plan d'Aliénor tendant à renforcer les alliances autour de ses possessions françaises pour faire échec, à l'avenir, aux appétits du Roi Philippe. Et la Navarre est une belle carte qui s'ajoute à son jeu. Tandis qu'Aliénor se rend à Rome pour une entrevue avec le nouveau Pape Célestin III, consacré le 14 Avril 1191, Richard prend la direction de la Terre Sainte pour arriver à Saint-Jean d'Acre le 8 Juin 1191. Les deux rois, faisant taire leurs divergences, unirent leurs efforts pour prendre la ville. Leurs armées rivalisèrent pour obtenir ce résultat : les rois aussi se couvrirent de gloire, mais la magnificence de Richard surpassait la froide détermination du stratège Philippe. La ville capitula le 12 Juillet 1191. Nous savons que le comte Guillaume s'y était vaillamment comporté, ce qui lui valut l'honneur d'être choisi par Richard qui l'arma chevalier. Peu après une maladie se propagea -on l'appelait la «suette»- Philippe en fut gravement affecté. Il perdit ses ongles et ses cheveux et, ce qui est plus grave, un oeil. C'est sans aucun doute l'explication de son retour précipité en France. Il laissa aux ordres du duc de Bourgogne Hugue III (mort à Tyr peu après) le contingent français, bien que tout espoir de reprendre Jérusalem ait disparu -une trêve de trois ans ayant été signée avec Saladin. C'est à Fontainebleau qu'il passa les fêtes de Noël 1191.

Le retour de Richard, parti le 9 Octobre 1192, fut très mouvementé. Après un naufrage, continuant la route par terre, il fut capturé en décembre 1192 par le duc Léopold d' Autriche, qu'il avait offensé injustement au cours de la croisade ; celui-ci le vendit à l'empereur Henri VI qui le retint, à l'insu de tous, quinze mois prisonnier dans la forteresse de Dürrenstein. Rappelons-nous la belle légende du trouvère Blondel de Nesle allant de forteresse en château à la recherche du roi anglais dont on ignorait tout et, reconnaissant sa présence à la ballade à deux voix en langue romanesque provençale qu'ils avaient ensemble apprise dans leur jeunesse, fredonnée par le prisonnier et que le trouvère reprit pour signaler sa présence et redonner espoir au captif.

Philippe, par une convention signée avec Jean, en janvier 1194, devait reprendre une partie de la Normandie, de la Touraine et du comté d'Angoulême. Jean se considérant roi, vint à Paris pour faire hommage à Philippe-Auguste. Il fut même question de lui donner pour épouse Adélaïde, toujours prisonnière à Rouen, que Richard avait refusée. Richard ne recouvrant sa liberté en Mars 94 que contre une énorme rançon rassemblée par son infatigable mère à qui il tardait de voir le roi reprendre les rênes du pouvoir, alors que son dernier fils Jean, entretenait la rumeur de la mort de son frère dans le naufrage au large de Brindisi.

Enfin libéré, Richard débarqua à Sandwich le 12 Mars 1194. Bientôt il vint en Normandie où il pardonna à son frère son attitude passée.

Affrontement avec le roi Richard 1194-1199

Après le massacre de la garnison française d'Evreux, par la trahison de Jean-Sans-Terre qui en avait reçu la garde, les deux rois se rencontrèrent au Vau-dreuil mais un incident fit échouer la rencontre. Alors la guerre d'escarmouches reprit de plus belle, ponctuée de quelques batailles dont celle de Fréteval (3 Juillet 1194) que perdit Philippe-Auguste. De nombreuses trêves, plus ou moins respectées par les uns et les autres, donnaient le temps de reprendre haleine.

Il advint même qu'aux environs de Gisors, Philippe faillit être capturé au passage d'un gué, risquant de s'y noyer. Il fut sauvé par l'intervention de Guillaume de Mello et de quelques chevaliers. Richard put se vanter : «*le Roi de France a bu dans la rivière et vingt de ses chevaliers s'y sont noyés... Nous prîmes cent autres chevaliers et nombre de destriers*». Il avait aussi réussi à détacher du camp français des barons du Boulonnais mais aussi de Blois et de Toulouse. Pendant plusieurs années le Roi de France fut malmené et ses finances s'en ressentaient, ne pouvant suffire pour le paiement des bandes de Cottreaux qui componaient les troupes soldées. Rusé politique, il en appela au Saint-Siège. L'envoyé du Pape auprès de Richard ne parvint pas à lui faire accepter une entrevue avec Philippe.

C'est dans ce contexte de guerre de raid qu'intervint un incident insignifiant aux conséquences démesurées.

Un paysan des environs de Châlus avait trouvé dans son champ un trésor en or datant des Romains, représentant un groupe de personnes à table. Le seigneur, le comte Adhémar de Limoges en prit possession. Richard étant son suzerain lui réclama l'objet. En réponse le comte lui proposa de lui en donner la moitié. Le fougueux Richard fonce sur Châlus. Le seigneur s'y barricade, obligeant le Roi à entreprendre le siège. Et, c'est ainsi qu'un soir, prenant le frais sur un rocher, Richard fut atteint par un carreau d'arbalète décoché par un défenseur. La blessure de cette armé, honnie des chevaliers, ne fit qu'empirer et le roi Richard Coeur de Lion rendit l'âme à Châlus, dans les bras de sa vieille mère, accourue à l'annonce de sa blessure, le 6 Avril 1199. Il avait quarante et un ans.

Jean II roi d'Angleterre

La Reine Bérengère ne lui ayant pas donné d'enfant, la succession pose des problèmes. Guillaume le Maréchal, ainsi que l'Archevêque de Canterbury et le Conseil suivirent le testament de Richard: Jean Sans Terre devait lui succéder. C'était éliminer Arthur, Duc de Bretagne, fils de Georges, prédécédé, et de Constance de Bretagne.

Il est sûr qu'Aliénor avait la volonté de préserver ses possessions en France et l'héritage du dernier de ses fils, elle s'opposa à son petit-fils Arthur était élevé à la Cour de France.

Jean fut couronné Duc de Normandie le 25 Avril 1191 et Roi d'Angleterre le 27 Mai. Si les barons anglais le rallièrent, il n'en fut pas de même pour les seigneurs de l'Anjou, du Maine et du Poitou, jaloux de leur indépendance, moins menacée leur semblait-il, par un jeune Duc de Bretagne que par le chef d'un puissant royaume. C'était surtout une belle occasion pour la diplomatie du roi Philippe. Le «rusé renard» parvint à la signature d'une aide réciproque entre ces féodaux et le Duc Arthur.

Sentant le danger, Aliénor, pour assurer ses droits sur son héritage personnel et faire échec à la manœuvre du roi français, vint à Tours à la mi-Juillet 1199 prêter hommage à Philippe-Auguste pour l'Aquitaine, elle met sa main dans celle du Roi et baise cette main, ce cérémonial le tenant ainsi au respect de la loi féodale, très rigide dans ses règles. Elle complète cette action par des donations aux établissements religieux, et surtout, elle concède partout des chartes de communes et affranchit les bourgeois de leurs obligations seigneuriales sur le modèle des «établissements de Rouen» octroyés quelques trente ans auparavant. Jean accédant au trône avait besoin d'une accalmie.

Soucis matrimoniaux

De son côté, Philippe éprouve d'importantes difficultés. En 1198, Innocent III a jeté son interdit sur le royaume en mettant le Roi et le pays au ban de la chrétienté. Cette sanction très grave avait pour origine ses démêlés matrimoniaux à la suite de la rencontre à Arras le 14 Août 1193 avec Ingeburge du Danemark, soeur du Roi Knut, et le mariage précipité le même jour à Amiens. On n'a pu expliquer le blocage psychologique que certains attribuaient à un mauvais sort jeté par de malins esprits. Quoiqu'il en soit, le Roi éprouva pour la jeune Reine une

haine inexplicable. Bien que couronnée elle vécut recluse dans un couvent. Quelque temps après, il prit près de lui Agnès de Méranie, fille d'un Duc bavarois, dont il eut deux enfants.

Philippe demanda à son oncle, l'Archevêque Guillaume aux Blanches Mains, l'annulation de ce mariage qu'il avait pourtant souhaité espérant que l'alliance avec Knut le Danois lui permettrait de disposer de la flotte qui lui manquait pour donner suite à son projet d'invasion de l'Angleterre pendant la captivité de Richard.

Un concile se réunit à Soissons pour trancher sur la validité du mariage du roi avec Ingeburge, mais lassé par les discussions, il quitta la ville enlevant Ingeburge et fit savoir aux juristes réunis qu'il la reconnaissait comme son épouse légitime et lui assigna comme résidence le château d'Etampes. Cependant qu'Agnès, en 1201, au terme d'une troisième grossesse décédait au château de Poissy ainsi que son enfant qui ne survécut que le temps de recevoir son nom de baptême Tristan.

Des soucis semblables avaient accablé la Reine mère d'Angleterre Aliénor. Sa fille Jeanne remariée au Comte Raymond II de Toulouse, triste sire qu'on lui avait fait épouser pour l'importance stratégique de son comté. Jeanne, sa quatrième épouse, ne peut supporter sa vie de débauche ; Aliénor l'envoie à Fontevrault malgré les règles canoniques car elle attend un heureux évènement, elle prend le voile et quelque temps après meurt ainsi que son enfant. Cela se passait cinq mois après la mort de Richard.

De dix enfants à Aliénor il ne restait que sa fille portant son prénom, mariée à Alphonse VIII, roi de Castille et Jean Sans Terre.

Les difficultés rencontrées par les deux rois les obligaient à des concessions réciproques. Philippe mettait un frein à ses interventions en Normandie et proposait la paix.

Trêve. Mariage de Blanche de Castille, petite fille d'Aliénor

Une entrevue eut lieu au château de Guleton et aboutit à la signature d'une trêve suivie d'un traité au Goulet, à la limite des frontières, entre Gaillon et les Andelys. La clause importante tenait dans le mariage de Louis, fils aîné de Philippe-Auguste, (futur Louis VIII) avec une fille du roi de Castille, Alphonse VIII et d'Eléonore d'Angleterre, soeur de Jean Sans Terre. Des compensations territoriales entre autres, cession à Philippe du comté d'Evreux accompagnaient ces accordailles. Mais surtout, Jean reconnaissait la suzeraineté de Philippe pleine et entière sur toutes ses possessions des Plantagenêts en France alors que jusqu'ici sa vassalité n'était qu'aléatoire.

Et l'on voit derechef, la Reine Aliénor, bien qu'octogénaire, affronter les rigueurs de la route des Pyrénées pour rejoindre sa fille et, sans doute, plaider la cause de la paix qui est plus que jamais chère à son coeur de mère. Car tant que vivait Richard, elle le savait capable de s'opposer aux appétits de Philippe ; à présent, ce n'est plus le cas avec Jean. Aussi elle comprend que lui incombe le devoir de choisir parmi ses deux petites-filles encore libres celle qui aura assez de personnalité pour assumer le destin qu'elle-même lui a tracé : cette alliance doit apaiser les esprits, ramener la confiance entre les deux royaumes, leur assurer la paix.

Le voyage, avec une imposante ambassade, n'a pas été de tout repos. Elle a même été arrêtée un moment, notamment, par un baron de Lusignan Hugues le Brun qui ne laissa repartir la Reine qu'après avoir obtenu d'elle le titre de Comte de la Marche. Enfin, ayant surmonté toutes les difficultés et les rigueurs de l'hiver en montagne, elle se trouve chez son gendre le roi Alphonse VIII pour choisir entre «*les perles de Castille*», celle qui sera appelée à devenir Reine de France. La première Bérengère étant fiancée avec l'héritier du royaume de Léon, il restait Urraca et la petite dernière Blanche qu'elle choisit et ramena jusqu'à Fontevrault. Une escorte accompagna la promise jusqu'à Port-Mort, où l'attendait son oncle Jean. c'est dans ce lieu en 1200 que fut célébré le mariage de Blanche de Castille avec Louis. Le royaume de France étant sous le coup de l'interdit ordonné par le Pape Innocent III contre le Roi de France à cause de la répudiation de la Reine Ingeburge, la cérémonie eut lieu en territoire normand près de la frontière de la France.

Jean Sans Terre avait, étant jeune, épousé une parente à un degré prohibé par l'Eglise, Hadwisa (Isabelle) de Gloucester. Le mariage ayant été dénoncé par l'Archevêque de Canterbury, Jean en appela au Pape qui autorisa l'union ; mais dès qu'il fut roi, Jean invoqua les liens de parenté pour en demander l'annulation. Elle lui fut accordée. Enfin libre, son entourage lui conseillait d'épouser une princesse portugaise, mais il préférait choisir lui-même la Reine suivant son coeur.

Rencontre de Jean-Sans-Terre et d'Isabelle d'Angoulême

Après avoir assisté au mariage de sa nièce Blanche de Castille, il visita quelques uns de ses vassaux. C'est ainsi que le comte de la Marche, celui qu'Aliénor avait titré peu auparavant : Hugues le Brun, sire de Lusignan avait obtenu la main de la jeune Isabelle, fille d'Aymar, comte d'Angoulême de la famille des Taillefer. La mère de la fiancée n'est autre qu'Alix de Courtenay dont Aymar est le troisième mari.

Convié par Hugues le Brun aux fêtes organisées pour ses fiançailles, le Roi Jean fut séduit par la très belle Isabelle qui n'avait guère plus de treize ans. Etait-ce le calcul de l'un ou de l'autre ? Peut-être des deux sans doute. Elle trouvant qu'il était préférable d'épouser un roi de trente-trois ans plutôt qu'un comte de quarante et un ans. Lui, voyant que cette jeune beauté lui apporterait des domaines faisant liaison entre la Touraine et l'Aquitaine.

Comme il était prompt dans les décisions de ce genre, Jean envoya Hugues de Lusignan en mission en Angleterre, enleva et épousa la belle avec l'assentiment du père, disent les historiens. Nous ne connaissons pas l'opinion de la mère. Pour le Roi Jean, ce n'était pas une mésalliance, car Isabelle était par sa mère, arrière-petite-fille du Roi de France Louis VI et cousinait avec le roi Philippe.

Conséquences de cette rencontre

Ce mariage le 24 Août 1200 né d'une inclination certaine alliée à un calcul politique paraissait raisonnable. Pourtant il marque le signe de la désintégration du domaine des Plantagenêts en France. Les vassaux poitevins désapprouvent le procédé employé par leur suzerain qui a violé les lois du droit féodal. Cette rébellion ne fut sur le moment qu'une levée de boucliers.

Le couple royal passe la Manche et Isabelle ayant reçu comme douaire le comté de Gloucester, fut couronnée Reine à Westminster.

Le Roi de France n'avait pas réagi mais il suivait de près les évènements et attendait son heure. Il invita les époux anglais et les reçut à Saint-Denis et à Paris, offrant festins et cadeaux. A ces fêtes assistaient Louis et Blanche de Castille pour qui Isabelle bien qu'ayant le même âge, était la tante.

Il semblait que chacun aspirait à une paix durable.

Pendant ce temps, le seigneur de Lusignan, consultait ses amis et, porta bientôt sa réclamation, d'abord à son suzerain, le Roi Jean pour la perte de sa fiancée. N'ayant pas de réponse, il intenta l'action devant la justice du Roi de France, dont le roi Jean était le vassal pour ses possessions en France.

Philippe-Auguste tenait son arme contre les Plantagenêts.

Le procès eut lieu en Avril 1202. Jean, cité à comparaître devant ses pairs, ne vint pas. La cour condamna le roi d'Angleterre à la «*commise*», c'est-à-dire à la confiscation de toutes ses possessions sur le sol de France.

La Reine-mère Aliénor défendit son fils, en reprenant ses droits personnels sur les fiefs venant d'elle, mais elle ne pouvait rien pour sauver la Normandie dont le Roi d'Angleterre était Duc par héritage de ses ancêtres.

L'on vit alors l'ost du Roi de France attaquer cette province pour appliquer le jugement de déshéritement. Au cours d'un combat, Jean fit prisonnier Arthur de Bretagne, son neveu, fils de son frère Geoffroy, prédécédé, qui étant élevé à la Cour de France avait reçu par le dernier jugement l'investiture pour l'Anjou, le Maine et la Normandie. Agé d'environ dix-sept ans, il était fiancé à Marie, fille de Philippe-Auguste.

On ne devait plus revoir ce jeune prince. Les contemporains accusèrent Jean de ce forfait. Une atmosphère de suspicion se répandit chez ses vassaux et en Décembre 1203, il s'embarqua pour l'Angleterre, non sans avoir ordonné le ravage de la Bretagne par ses troupes.

Guerre entre Philippe et Jean-Sans-Terre

Le souverain Pontife Innocent III voulut calmer les ardeurs guerrières et intervint lors de l'assemblée de seigneurs, prélats et bourgeois -véritable préfiguration des Etats-Généraux- réunie à Nantes en 1203. Philippe soutint que le différend avec Jean portait sur une question de droit féodal violé et non à un manquement à un serment relevant de la Religion.

Le siège fut mis devant Château-Gaillard, redoutable forteresse élevée par Richard peu avant sa mort et verrouillant la Seine. Philippe possédait une science consommée des places d'armes et d'excellentes équipes de «taupins» qui minaient, et aussi des machines de guerre lançant différents blocs de pierre : pierriers, mangonneaux et chats chasteils qui ébranlaient les tours. Il était aussi patient et expert en balistique et faisant tout pour éviter les pertes humaines. Malgré une résistance acharnée durant huit mois, le 6 Mars 1204, l'oriflamme à fleurs de lys «frételait» sur les ruines du château. Tandis qu'à Fontevrault, le 31 Mars 1204, la Reine Aliénor mourait.

Jean était resté en Angleterre sans réagir. Ses sujets commençaient à le surnommer : «sabre émoussé» et lui reprochait de préférer le lit d'Isabelle et les plaisirs de la table.

Philippe envahit la Normandie qui lui ouvrit ses portes. Rouen demanda un délai de trente jours avant de se rendre si aucun secours ne leur parvenait. Jean resta insensible à cet appel. La Ville se rendit à l'expiration de la trêve à la condition du respect des priviléges des Normands. Dans les signataires de l'acte se trouvent, notamment, Guillaume, comte de Joigny et son frère Gaucher¹. De nombreux seigneurs, bourgeois et manants de notre région accompagnaient leur comte dans cette campagne.

Puis le Maine, l'Anjou et de nombreuses places fortes du Poitou revinrent à Philippe.

Jean Sans Terre, un jour, s'adressant à la Reine Isabelle, lui dit : «*Oh, Dame, j'ai perdu tout cela par votre faute !*» et la Reine de répondre : *Sire, par votre faute, j'ai aussi perdu le meilleur chevalier du monde*».

Les intrigues de Jean avaient suscité un début de rébellion des barons du Poitou contre le Roi de France. Jean, croyant venu le moment de la reconquête, débarque à la Rochelle, prend Niort et Angers mais il n'alla pas plus loin. Philippe arriva et l'assiégea à Thouars. Une trêve, pour permettre à Jean une sortie honorable fut signée le 26 Octobre 1206. Jean reconnaissait la suzeraineté du Roi de France sur tout l'Ouest sauf Poitou, Saintonge et Gascogne. Il regagna la Rochelle, laissant la défense de Thouars à ses vassaux qui, après quelques mois de siège, se rendirent.

C'est au cours de l'année 1207, qu'Isabelle donna le jour à un fils qui fut prénommé Henri.

Rentré en Angleterre, Jean se trouva en butte au clergé qu'il pressurait, ce qui amena le Pape à jeter l'interdit sur le royaume en 1208. Philippe en profita pour projeter une expédition vers l'Angleterre sous les ordres de Louis, son fils, ce qui décida Jean à faire sa paix avec l'Eglise en 1213.

Projet de démantèlement de la France

Jean eut alors le loisir de former une alliance avec son neveu l'empereur d'Allemagne Othon et le Comte de Flandre, Ferrand mais aussi avec Renaud de Dammartin, âme de la coalition, puissant comte de Boulogne qui avait enlevé et épousé Ide, elle-même, héritière du comté. La réaction de Philippe à cette menace amena, le 6 Août 1214, la grande bataille de Bouvines où tant de milices communales furent engagées.

Le désastre de ses alliés, venant après la défaite de Jean à la roche aux Moines en juillet la même année, avaient définitivement atteint le prestige du Plantagenêt. Il dut concéder la Grande Charte de 1215 qui restreignait ses pouvoirs, alors qu'il la considérait, tout au plus, comme un moyen de gagner du temps.

1. - Brial (M.J.J.): Recueil des historiens des Gaules et de la France. T. 17. N^e édition sous la direction de M. Léopold Delisle, Paris 1878 p. 57-59.
Aimablement transmis par M. Cl. Hohl, Directeur des Archives de Seine-Maritime que nous remercions vivement.

Pourtant son application amena des dissensions telles, que les barons anglais élirent pour leur roi : Louis de France, époux de Blanche de Castille fille d'une princesse anglaise laquelle venait de mourir vingt-cinq jours après son mari). Le Pape, qui condamnait l'expédition, mourut le 16 Juillet 1216. Les français entrèrent dans Londres sans difficulté en mai 1216 et Louis, honoré du titre de libérateur du peuple, fut couronné Roi d'Angleterre.

Mort de Jean-Sans-terre

C'est alors que mourut Jean, Roi d'Angleterre le 19 Octobre 1216.

Cette mort changea totalement l'état d'esprit des Anglais -surtout sous l'influence de Guillaume le Maréchal- ils choisirent par loyalisme dynastique le jeune fils de Jean et d'Isabelle, âgé de neuf ans, Henri le Troisième qui fut couronné à Gloucester avec la couronne de sa mère. Il épousera en 1236 Eléonore de Provence, soeur de la jeune reine de France et régnera pendant cinquante six ans. Une armée commandée par Guillaume le Maréchal obligea Louis à regagner la France.

En ce temps-là, le Comte de Joigny était toujours Guillaume qui, à sa mort en 1219, laissera le comté à son premier fils Pierre, né d'Alix de Courtenay, donc frère utérin d'Isabelle, reine d'Angleterre. Pierre et son épouse Elisabeth moururent en 1222.

Après la mort du roi Jean, Isabelle regagna la France².

Quelques années plus tard, elle se remaria avec son ancien fiancé Hugues le Brun de Lusignan, Comte de la Marche, celui qui avait retenu un certain moment Aliénor. Ils eurent un fils, Geoffroy de Lusignan, seigneur de Jarnac, qui épousa Jeanne vicomtesse de Chatellerault, dame de Lilleboune, fille d'Aimeri II et d'Agathe de Dammartin, sa deuxième épouse, qui elle-même était fille de Simon de Dammartin, Comte d'Aumale et de Marie de Ponthieu. Par cette alliance, Geoffroy de Lusignan entrait dans la puissante famille des La Rochefoucault.

En premières noces, Aimeri II vicomte de Chatellerault avait épousé Hélène d'Alençon, fille de Robert, comte d'Alençon et veuve avant 1205 de Robert Malet, sire de Graville. Aimeri céda à Philippe-Auguste ses droits au Comté d'Alençon après la mort de Robert Malet, son beau-père.

Isabelle d'Angoulême mourut en 1249. Son tombeau est à Fontevrault. Son fils Geoffroy ne vivait plus en 1263, sa veuve, Jeanne de Chatellerault se remaria alors à Jean, sire d'Harcourt, maréchal et amiral de France qui mourut en 1302.

2. - Elle avait donné 5 enfants au roi Jean II d'Angleterre.

1207-1272 Henri III marié à Aliénor fille du comte de Provence

1209-1272 Richard, comte de Cornouailles, marié avec Isabelle fille de Guillaume le Maréchal puis avec Sancie fille du comte de Provence.

1210-1238 Jeanne mariée au roi d'Ecosse Alexandre

1214-1241 Isabelle mariée à Frédéric II, Empereur

1215-1275 Aliénor mariée à Guillaume le Maréchal junior, puis en 1239 à Simon de Montfort, comte de Leicester.

Epilogue

Ainsi prend fin une grande période de notre Histoire qui vit l'affrontement de rois de grand renom pour arriver à réunir "tous ces lambeaux de terre" qui forment notre France.

Il nous a semblé utile de remémorer les liens de sang noués entre les princes à l'appui de leur politique, mais surtout d'attirer l'attention sur le rôle important, bien qu'involontaire, joué par l'ex-épouse de notre comte Guillaume, Alix de Courtenay, mère de Pierre de Joigny et d'Isabelle d'Angoulême, reine d'Angleterre.



Sceau de Jean sans Terre



Sceau de Richard Coeur de Lion



Sceau de Henri II Plantagenet

Leibes-Galeuter
die Arter.

1783

VIEUX PAPIERS AU FIL DU TEMPS

Retenant une rubrique que nous voudrions régulière, nous publions deux documents sortis, non pas d'archives familiales, mais des archives municipales et départementales, qui recèlent encore de nombreux inédits.

Témoins d'une époque, les faits qu'ils relatent offrent parfois d'étranges similitudes avec des faits récents. Si vous êtes en possession de documents anciens, n'hésitez-pas à nous le faire savoir. Ils offrent toujours de précieux renseignements aux chercheurs.

UN PERMIS DE CONSTRUIRE... AU XVIII^{ème} SIECLE A JOIGNY

par le Docteur Pierre DELATTRE

Quelques années après la démolition des remparts sud de la Ville, la Municipalité de Joigny se préoccupe des constructions nouvelles à édifier sur l'emplacement des anciens remparts pour l'embellissement des quais de la rivière Yonne.

Un premier arrêt du Conseil d'Etat du Roi, en date du 10 Octobre 1762 précise :

"Vu la requête présentée par le Maire et les Echevins de la Ville de Joigny, approuve les plans et devis de construction de bâtiments de façade uniforme dressés pour l'embellissement des quays de la Ville, les concessions faites par les dits Maire et Echevins de portion de terrain adjacent aux quays. Il en ordonne l'exécution conformément aux dits plans."

Cet arrêt est confirmé et précisé par une lettre patente du Roi en date du 1er Décembre 1762 :

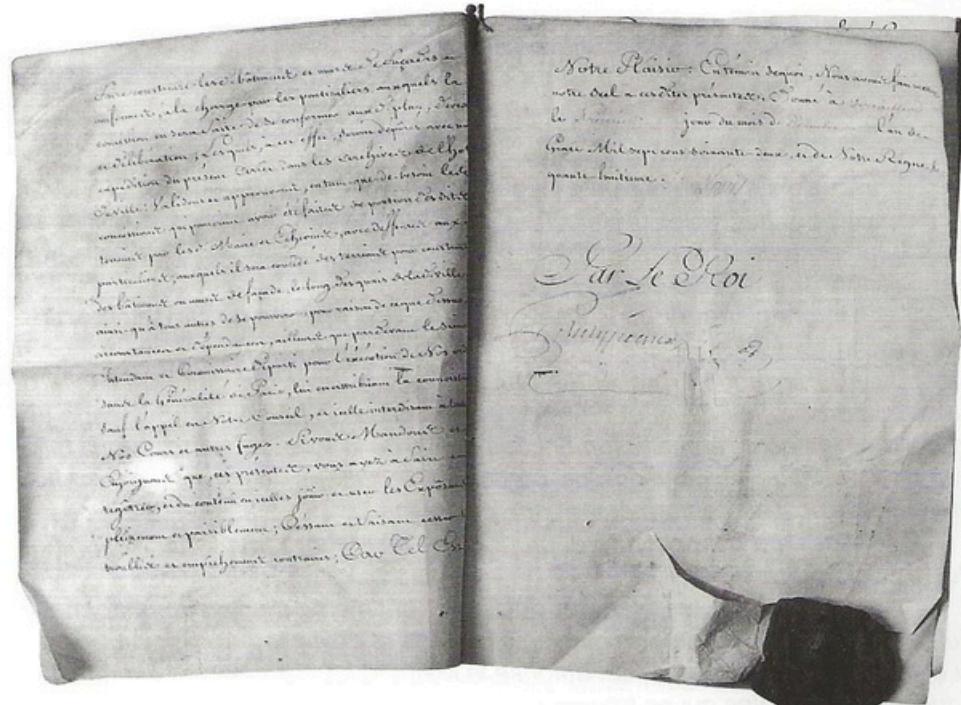
"Approuvant les plans et devis des bâtiments de façade uniforme du quai neuf de la Ville, ordonne que les dits plans et devis seront exécutés suivant la délibération du 4 Juillet 1762, autorise le Maire et les Echevins de la dite Ville à concéder les terrains qui se trouveront entre l'alignement tiré par le premier ingénieur des Ponts et Chaussées et les propriétaires particuliers des terrains adjacents, pour y construire les dits bâtiments et murs de façade uniforme. Il approuve les concessions faites par le Maire et Echevins de portion des dits terrains."

La lettre patente précisait par ailleurs que l'autorisation de construction était accordée :

"A condition qu'on commencerait à construire les bâtiments ou murs de façade uniforme dans la présente année 1762, pour être finis dans les dix-huit mois à compter de l'arrêt de Notre Conseil... En outre à condition pour ceux qui construiraient les dits bâtiments ou murs de façade dans le terrain qui leur sera concédé par la Communauté, de faire les constructions en bons matériaux, des mêmes nature, qualité et figure portées aux plans et devis du Sieur Guillaumot.

Dans le cas où il se trouverait un terrain suffisant vis-à-vis de quelque particulier, propre à édifier un bâtiment et que ce particulier refuserait de bâtir et d'exécuter les conditions ci-dessus, le refusant serait privé du dit terrain dont la Communauté disposerait au profit de ceux qui voudraient bâtir conformément au dit plan..."

(Ce dernier paragraphe de la lettre patente du Roi semble mettre en cause le droit de propriété d'un terrain si le propriétaire ne satisfait pas à la fois à une injonction de bâtir et aux conditions mises pour la réalisation de cette construction.)



Source : archives de la Bibliothèque Municipale.

ACCIDENT AU CIRQUE BRITANNIQUE

par Robin FLEURY

document fourni par l'Abbé Pierre LEBOEUF

Aux mêmes causes, les mêmes effets. Cet accident relaté dans un procès verbal de gendarmerie conservé aux archives départementales de l'Yonne (3Z 10) n'est pas sans nous rappeler un évènement plus récent, et ô combien plus dramatique, la catastrophe du stade de Furiani: dans les deux cas, c'est le piétinement cadencé des spectateurs enthousiastes qui cause l'effondrement des tribunes... à un siècle et demi d'intervalle!

Ce texte nous apporte aussi de précieux renseignements sur une époque. Ainsi, nous pouvons constater que, 150 ans plus tard, les cirques s'installent toujours au même endroit (petit terrain de manœuvre devenu stade Ragobert, maintenant annexé à place du marché); De même, si il y a à Joigny un Commissaire de Police, ce sont néanmoins les gendarmes qui mènent l'enquête. Ceci demanderait une étude plus approfondie. Si des personnes possèdent des renseignements, qu'ils n'hésitent pas à nous contacter.

Nous pouvons aussi admirer la précision des renseignements fournis dans un style qui n'a, finalement, que peu changé... A la première lecture une méprise dûe à l'absence d'une majuscule nous avait fait sourire: nous avions déplacé une virgule et pris le dernier prénom du gendarme pour un adjetif!

* *
*

26 LÉGION.

COMPAGNIE
de Jaquy
—
ARRONDISSEMENT
de Jaquy
BRIGADE
de Jaquy

N° de la brigade. 199
 l'arrondissement. 922.
 la compagnie.

PROCÈS-VERBAL

CONSTATANT

arrivera souvent au cinquième étage
l'espace de 10 à 12 m², être sur la partie
droite de manœuvre, on fera le quart
quatuor de violoncelle, à la partie droite
toujours en tenant à gauche essuie-glace et la main
droite droite, le bras à droite, la jambe
droite fermement contre le mur.

3. EXPÉDITION

Imp. LÉAUTÉY, rue St-Guillaume, 91

Nº 37

**Exécution des art. 487 et sui-
du décret du 1^{er} mars 1854.**

GENDARMERIE IMPÉRIALE.

Le jour d'aujourd'hui, le 15 juillet mil huit cent cinquante cinq
à huit heures du matin.
Nous soussigné Châtelain, Mire, ébéniste, marchand de bois de la ville
et Boisselot, ébéniste, Jean Modeste, gendarme
gendarme à cheval à la résidence de Taizé département
de l'Yonne, revêtu de notre uniforme, et conformément
aux ordres de nos chefs, Certifions que hier à 7 heures moins le quart
à service au cirque Antoninien Equestre de l'île d'Orléans
établi sur le petit terrain de manœuvre en face du quartier
quartier de cavalerie, que vers neuf heures du matin
étaient que les artistes envoient commencer l'entretien
toutes les places de troisième se sont affaissées et elles
même pour le plus des spectateurs, qui étaient au
nombre de 300 à 400 personnes environ, dans cette
malheureuse catastrophe, madame Tore, brûlée par
à Taizé, a eu le tibia de la jambe gauche cassé
et le nombril Cormat également âgé de 17 ans, brûlé
chez ses parents, en cette ville, a eu la jambe droite
fortement contusionnée, deux autres personnes ont eu
des lésions contusionnées, et une chaise du 1^{er} Régiment
est tombé à la braise inférieure.
Le matin, à l'heure à nous préster, nous nous sommes
rendus au cirque, nommément pour y constater les faits qui
ont pu déterminer cet accident au moment de l'ouverture
de l'île d'Orléans, architecte, et l'île d'Orléans, commun
des palais de cette ville, savons de tout très
attentivement le dégât causé la ville, dont la valeur
est de 300 francs environ, et que le à constater la
cause qui a pu le déterminer, nous avons vu que
les places de troisième étaient construites de la manière
suivante, à savoir, l'assise consistait très
souvent en bois, et que les places de troisième étaient supportées
par des fermes en bois et des étrier en fer, après
un sculpteur nommé, M. Perrot, personnage
connu que la construction n'était nullement
solide, et que l'accident n'aurait pas été déterminé
que par un balancement quelconque, ce qui le confirme
est l'assortit que la musique a joué, un grand
nombre de spectateurs se sont mis à enlever la
mesure, ce qui a fait enrouler au pieds l'assortit
des fermes et étrier et tombé pris de la porte

GENDARMERIE IMPERIALE

Ce jourd'hui vingt trois juillet mil huit cent cinquante cinq à huit heures du matin.

Nous soussigné Chaumonot Pierre Célestin, maréchal des logis de Gendarmerie et Boisseau Edme Jean Modeste, Gendarme

gendarme à cheval à la résidence de Joigny département de l'Yonne, revêtu de notre uniforme, et conformément aux ordres de nos chefs, Certifions que, hier du présent mois, étant de service au Cirque Britannique Equestre de M^r Lory établi sur le petit terrain de manœuvre en face du grand quartier de cavalerie, que vers neuf heures du soir et avant que les artistes n'eussent commencé leur travail, toutes les places de troisième se sont affaissées sur elles-mêmes, par le poids des spectateurs, qui étaient au nombre de 350 à 400 personnes environ; dans cette malheureuse catastrophe, madame Loup, boulangère à Joigny, a eu la Jambe gauche cassée, et le nommé Cornat Auguste, âgé de 17 ans, demeurant chez ses parents, en cette ville, a eu la jambe droite fortement contusionnée, deux autres personnes ont eu de légères contusions, et un chasseur du 11^{ème} Régiment a été blessé à la lèvre inférieure.

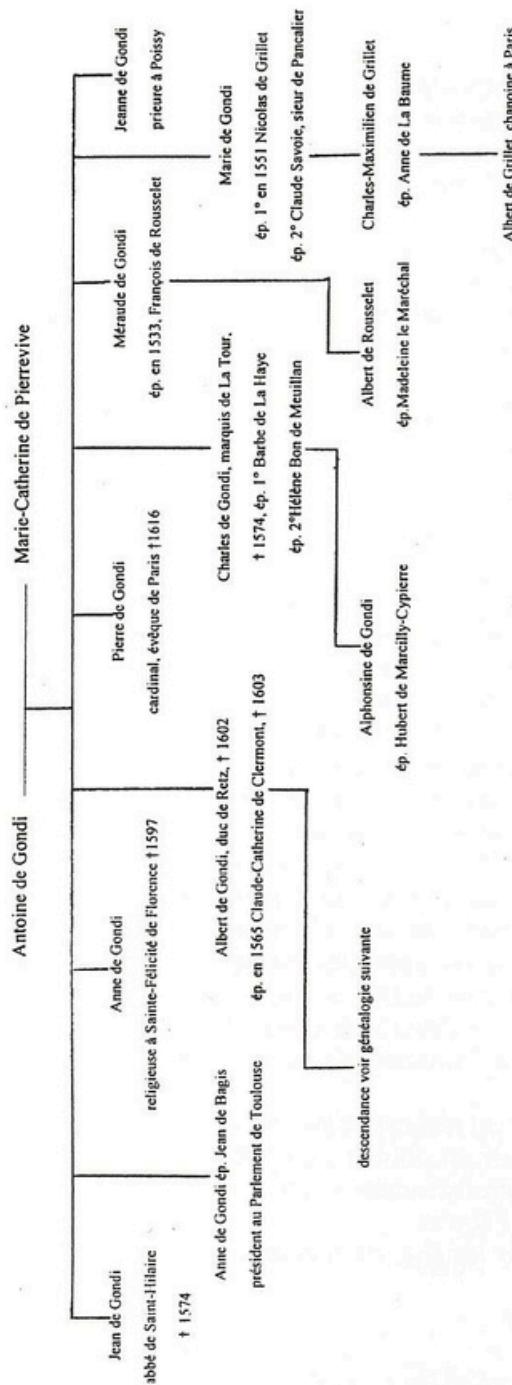
Ce matin, à l'heure ci-dessus précitée, nous nous sommes rendus au cirque susnommé, pour y constater les faits qui ont pu déterminer cet accident, où étant de concert avec M^r Benoist, Architecte, et M^r Papin commissaire de police de cette ville, nous avons examiné très attentivement le dégât causé la veille, dont la valeur est de 300 francs environ, et cherché à connaître la cause qui a pu le déterminer, nous avons reconnu que les places de troisième étaient construites de la même manière et offraient la même garantie de solidité que celles des premières et des secondes, offrant vingt mètres de circonférence et que les six bancs étaient supportés par des fermes en bois et des crémaillères en fer; après un scrupuleux examen, M^r Benoist, susnommé, a reconnu que la construction n'était nullement vicieuse, et que l'accident n'avait pu être déterminé que par un balancement quelconque, ce qui le confirme, c'est qu'aussitôt que la musique a joué, un grand nombre de spectateurs se sont mis à marquer la mesure, ce qui a fait manquer ou perdre l'aplomb des fermes et crémaillères situées près de la porte d'entrée, et que les personnes qui occupaient ces places, se voyant ainsi entraînées à gauche, beaucoup d'entre elles se sont levées et pressées à droite, ce qui a déterminé l'écroulement successif et momentané (sic) de toutes les places.

N'ayant pu recueillir d'autres renseignements nous avons rédigé le présent procès verbal en double expédition; pour être adressé à M^r le procureur Impérial de cet arrondissement copie à M^r le Chef d'Escadron commandant la Gendarmerie de l'Yonne.

A Joigny les jour, mois et an que d'autre part.

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is "Boisseau" and the signature on the right is "Chaumonot". Both signatures are cursive and appear to be in ink on a light-colored background.

Enfants d'Antoine de Gondi et de Marie-Catherine de Pierrevive¹





NOTES de LECTURE

HISTOIRE

La Famille de Gondi-Retz au tournant des XVI^e et XVII^e siècles

L'héritage d'une famille ducale à l'époque de la réforme catholique

**Compte-rendu de la soutenance de thèse de Jean-Charles Niclas
le 25 mars 1996 à l'école de Chartes**

Dans les numéros 51 et 52 de l'Echo de Joigny, Jean-Charles Niclas avait abordé, à l'occasion de la préparation de sa thèse, les découvertes qu'il avait réalisées dans le Minutier central des notaires de Paris conservé aux Archives nationales et dans le fonds Villeroy de la Bibliothèque nationale touchant l'histoire du comté de Joigny aux XVI^e et XVII^e siècles.

Jean-Charles Niclas nous avait fait le plaisir de venir faire à Joigny sa première conférence sur la maison de Gondi.

Sa thèse représente un travail considérable qui a été consacré en partie au dépouillement inédit de près de mille actes notariés puisés dans le plus important fonds notarial du monde qui n'est guère exploité que depuis une trentaine d'années.

La thèse de Jean-Charles Niclas est scindée en deux parties :

Le temps des successions et l'apogée des Gondi au XVII^e siècle que je me propose d'aborder successivement.

Première partie : Le temps des successions

Jean-Charles Niclas traite de l'ascension fulgurante d'Albert et de Pierre de Gondi, fils d'Antoine de Gondi, cadet d'une famille de Florence qui après avoir rencontré la jeune Catherine de Médicis à Lyon la suivit à Paris et devint ainsi un proche de la famille royale.

Un des mérites de Jean-Charles Niclas est d'avoir montré la solidarité totale des deux frères pendant toute leur vie jusqu'à leur sépulcre commun installé somptueusement dans une chapelle construite à cet effet derrière le maître autel de Notre-Dame de Paris.

Albert de Gondi qui avait commencé sa carrière à l'armée comme simple commissaire des vivres a réussi à accéder aux plus hautes charges de la noblesse française puisqu'il est maréchal de France en 1573 et qu'il fait ériger sa terre de Retz en duché-prairie héréditaire en 1581. Il fera partie de la première promotion de l'ordre du Saint-Esprit institué par Henri III en 1587. Albert de Gondi a ainsi réussi à se hisser au niveau de la plus haute aristocratie et à établir un lignage prestigieux.

L'auteur aborde alors la vie de son frère, Pierre de Gondi dont l'histoire fut délaissée au profit du duc malgré le rôle éminent qu'il joua dans l'ascension de la famille.

Pierre de Gondi très tôt destiné à l'Eglise eu l'intelligence de comprendre tout l'intérêt pour sa famille du siège épiscopal de la capitale du royaume. Dans toute cette période troublée, Pierre de Gondi, évêque de Paris en 1568 et cardinal en 1588 su infiltrer le chapitre cathédral de fidèles qui devinrent au sens romain du terme des clients de la maison de Gondi.

Le cardinal réussit à se démarquer de la Ligue et à soutenir l'avènement d'Henri IV contre la majorité du clergé parisien quand il comprit l'intelligence politique de ce dernier et sa volonté de répudier le protestantisme. Pierre de Gondi jouera un rôle important dans les tractations entre Rome et la Cour à ce sujet. C'est l'évêque de Paris qui baptisa le futur Louis XIII à Fontainebleau le 14 septembre 1606.

Le cardinal réussit tout en s'en réservant les bénéfices à résilier l'évêché de Paris au profit de son neveu Henri de Gondi afin de maintenir dans sa famille ce prestigieux siège épiscopal.

Après la mort du duc de Retz en 1602, Pierre de Gondi privilégia son neveu Philippe-Emmanuel, général des Galères, le frère aîné de ce dernier étant mort en 1596. Philippe-Emmanuel reçu le 11 juin 1604 de l'évêque de Paris le comté de Joigny que ce dernier venait d'acquérir le 15 décembre 1603¹.

En devenant comte de Joigny, Philippe-Emmanuel de Gondi s'appropriait un titre qui avait été porté par des noms de la très ancienne noblesse française. Il inaugurerait ainsi la troisième race du comté de Joigny dont le tracé, fait très rare fut invariable du Xe siècle à la Révolution².

Ainsi les Gondi s'ancraient encore plus dans les vieux lignages français.

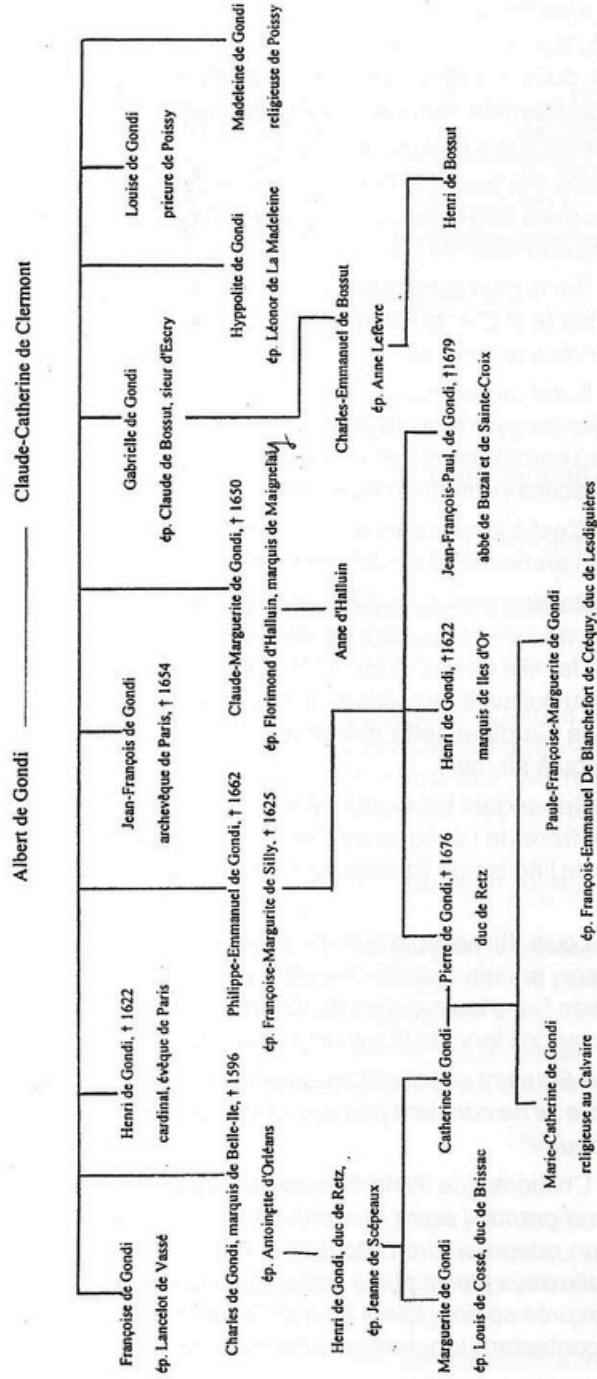
A partir de la mort de son frère le duc de Retz, Pierre de Gondi se comporte comme le véritable chef de cette branche de leur maison.

Pendant toutes leurs vies, les deux frères ont donc eu pour objectif constant d'accroître la puissance de leur famille et de préparer la réussite de leurs successions à la génération suivante.

1.- Echo de Joigny n° 51, p 38

2.- Edouard de Saint Phalle, Les frontières du comté de Joigny p 53 à 59, Juin 1990, société généalogique de l'Yonne.

Enfants d'Albert de Gondi et de Claude-Catherine de Clermont



Deuxième partie : L'apogée des Gondi au XVIIe siècle

Après le mariage en 1610 du jeune duc de Retz avec Jeanne de Scépeaux, héritière du duché de Beaupréau, les Gondi entrent définitivement dans le club très fermé des ducs et pairs de France. La nouvelle génération sera de plus en plus française et de moins en moins italienne.

Philippe-Emmanuel, général des Galères avait bénéficié des largesses de son oncle, l'évêque de Paris qui après lui avoir cédé le comté de Joigny l'avait désigné comme son légataire universel pour lui permettre de tenir un des premiers rangs de la noblesse de l'époque.

Sur le plan ecclésiastique, Henri de Gondi successeur de son oncle Pierre de Gondi sur le siège de Paris, saura conserver les abbayes en commende que lui avait réservées le cardinal.

Il sut aussi accroître ces bénéfices en étant pourvu d'autres biens ecclésiastiques qui n'avaient jamais appartenu à la famille de Gondi. Son accession en 1618 au cardinalat et son entrée au conseil du Roi dont il devint le premier des ministres facilita l'obtention de ces bénéfices.

C'est à la même époque qu'Henri de Gondi prépara l'érection du diocèse de Paris en archevêché au détriment de la vieille métropole de Sens.

Sa mort brutale, le 13 août 1622 «*sous les murailles de Béziers où l'évêque de Paris avait suivi le Roi lors de la guerre contre les protestants*» fut un coup très dur pour la famille de Gondi qui perdait son chef mais facilita sans doute l'ascension de Richelieu qui avait beaucoup de mépris pour l'évêque de Paris. Richelieu reçut le chapeau de Cardinal cette même année et entra en 1624 au conseil du Roi qu'il dirigea jusqu'à sa mort.

Cependant les Gondi ne sont pas complètement pris de cours puisque le plus jeune frère de l'évêque de Paris, Jean-François de Gondi, doyen du chapitre cathédral de l'église de Paris put prétendre à la succession. Il était en réserve de la famille.

Louis XIII accepte qu'il devienne le dernier évêque de Paris puisqu'il reprend l'idée de son ancien premier ministre d'ériger le siège de Paris en métropole en détachant de Sens les évêchés de Chartres, Meaux et Orléans. L'argument essentiel qu'avait avancé Henri de Gondi était le suivant :

«Souvent se trouvent réunis à Paris de nombreux évêques et archevêques du royaume ; il ne convient pas que celui qui les accueille, siège parmi eux dans un rang inférieur.»³

L'historien de Paris, Sauval montre la difficulté d'une telle décision : «*Dans une union si grande [entre l'évêché de Paris et l'archevêché de Sens] et pour venir à bout d'un noeud si étroit, doublé et redoublé tant de fois depuis dix sept cents ans, il a fallu deux glaives bien tranchants, le spirituel et le temporel, et que le Pape et le Roi exprès se sont joints pour détacher Paris de Sens*». Le chapitre cathédral de Sens contestera longtemps cette mesure prise par le Pape et le Roi. Ce fut le

3.- G. Audollent, La création de l'archevêché de Paris Paris. 1922

premier coup porté à leur ville métropolitaine. La Révolution parachèvera la réduction de l'ancienne capitale de la IV^e lugdunaise en petite ville de province aujourd'hui ville satellite du grand Paris.

Abordons maintenant la partie la plus originale voire la plus émouvante de la thèse de Jean-Charles Niclas où il traite du rôle éminent de la famille de Gondi dans la Réforme catholique en France en ce début du XVII^e siècle qui servira de ferment à toute l'histoire spirituelle de notre grand siècle.

Au delà du rôle officiel des évêques puis archevêques de Paris de la maison de Gondi qui vont soutenir la royauté contre le protestantisme sans entrer dans la Ligue ce sont des laïcs de la famille qui ayant embrassé le parti dévot vont être à l'origine de ce renouveau catholique.

Il nous faut cependant souligner le soutien sans faille des évêques de Paris de la famille de Gondi pour l'ordre des Franciscains et en particulier du comte de Joigny, le cardinal de Gondi en citant intégralement Jean-Charles Niclas «*Ainsi, dans le codicille de son testament du 11 septembre 1615, il [le cardinal] léguait 35 000 livres au couvent des Capucins de la rue Saint-Jacques [à Paris] afin de «parachever à faire ledit couvent tant en massonnerye, charpenterye que couverture et laquelle somme il assigne sur la vente qui est faite des bois de Joigny.»*⁴

Une autre action du cardinal de Gondi fut celle d'établir un couvent de Capucins dans son comté de Joigny en 1607⁵. Cette entreprise avait une double fonction. D'une part Pierre de Gondi usait du crédit dont il jouissait auprès de l'ordre pour installer des frères prêcheurs sur des terres qu'il venait d'acheter. C'était pour lui un moyen d'introduire l'esprit nouveau de la Réforme catholique sur ses domaines. Il faut savoir en effet que c'était le seul cardinal de Gondi qui était à l'origine de cette fondation. D'autre part, après la construction du couvent et l'installation définitive des frères en ce lieu, Pierre de Gondi qui résidait souvent à Joigny, venait y célébrer la messe conventuelle et assister aux offices et à la prédication, privilège qui fit donner, dans la Province au couvent de Joigny l'appellation de «*couvent de Monsieur le cardinal*»⁶. En souvenir des soins prodigues par les Capucins à son frère lors de son agonie, le cardinal avait décidé de léguer toute sa bibliothèque, que l'on disait fort belle à l'époque, aux Capucins de Joigny.⁷

4.- Arch nat; Min. cent, LXXVIII, 190, 11 septembre 1615

5.- M. Mauzaize, Le rôle et l'action des Capucins de la province de Paris dans la France religieuse du XVII^e siècle, Lille, 1913.

Le couvent de Joigny avait été fondé par le cardinal de Gondi sur un terrain dépendant de l'hôpital Saint-Jacques. Le 7 mai 1607, Pierre de Gondi aurait posé la première pierre en présence du père Ange de Joyeuse, illustre Capucin.

6.- Raoul de Seaux (le père), Histoire des frères mineurs Capucins de la province de Paris (1601- 1660), Blois, 1960 p.182.

7.- J. Mauzaise op.cit, Il est fort possible que les deux bibles des XII^e et XIII^e siècles aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale ou à d'autres (Mazarine) proviennent de la collection du Cardinal de Gondi.

Mais revenons aux membres laïcs de la famille de Gondi qui vont jouer un rôle essentiel dans le renouveau catholique de ce début de siècle.

D'abord, Antoinette d'Orléans, troisième fille de Léonor d'Orléans duc de Longueville et de Marie de Bourbon duchesse d'Estouville. Elle épousa contre son gré Charles de Gondi, fils aîné du duc de Retz en 1588. Ce mariage était une promotion extraordinaire pour la famille de Gondi qui s'alliait à une famille de sang royal. La mort du marquis de Belle-Ile au siège du Mont-Saint-Michel en 1596 va permettre à sa femme malgré le jeune âge de son fils de quitter le monde qu'elle avait toujours rejeté.

Elle entre en 1599 au monastère nouvellement institué des Feuillantines de Toulouse sous le simple nom d'Antoinette de Sainte-Scholastique. Elle fut ensuite nommée abbesse de Fontevrault par ordre du Pape Clément VIII. N'arrivant pas à donner à ce monastère sa discipline originelle, elle fonde l'Ordre du Calvaire à Poitiers vers la fin de 1617 où elle mourut quelques mois plus tard en odeur de sainteté. La vie exemplaire de la femme de Charles de Gondi rejaillit sur les Gondi malgré les réticences de la famille au moment de l'entrée d'Antoinette chez les filles de Saint-Bernard.

Penchons nous maintenant sur le comte de Joigny et sa femme Françoise-Marguerite de Silly ainsi que sur sa soeur Claude-Marguerite de Gondi marquise de Maignelais.

C'est vers 1613, sur la recommandation de Pierre de Bérulle que Vincent de Paul entra comme précepteur des enfants de Philippe-Emmanuel et directeur de conscience de sa femme. C'est après la «*fugue*» de Vincent de Paul à Chatillon-les-Dombes et son retour chez le Comte de Joigny qu'il put avec l'appui de la comtesse établir ses premières confréries de charité sur les terres du général des Galères d'abord à Villepreux puis à Joigny et à Montmirail.⁸

Le règlement fut approuvé par le cardinal de Retz en février 1618.

Le développement des confréries de charité n'empêchera pas les Gondi d'être à l'origine de la fondation de la Congrégation de la Mission en 1625 qui fut approuvée par l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi en 1626, un an après la mort de la comtesse de Joigny et dont l'aumônier était Vincent de Paul. Par une découverte faite dans le Minutier central, Jean-Charles Niclas apporte un éclairage nouveau à la fondation de la Mission.

«.....la présentation d'un acte passé, le 17 avril 1627, deux ans jour pour jour après celui de la fondation, donne un tour nouveau aux origines de la Congrégation. Il contient beaucoup de précisions et en particulier il apparaît comme le document qui laisse à Vincent de Paul la direction complète de la communauté religieuse qu'il vient de former. Ne nous méprenons pas sur le sens de cette dernière phrase. En effet, le saint a toujours considéré le général des Galères comme le seul fondateur sur terre de la Congrégation avec son épouse.»

8.- M. Terre dans l'Echo de Joigny n° 9 p 12 - 18

A. Maréchal dans l'Echo de Joigny n° 35 p 11 - 24

Il faut souligner que quelques jours auparavant, le brillant général avait quitté tous les honneurs de ce monde pour rejoindre les pères de l'Oratoire. Devenu prêtre, il mourra bien plus tard en 1662 dans son château de Joigny.

Le rôle de sa soeur Claude-Marguerite de Gondi, la marquise de Maignelay est moins connu⁹. Veuve très jeune, après l'assassinat de son mari pendant les guerres de religion, c'est elle qui persuada Pierre de Bérulle de créer en 1611 la Congrégation de l'Oratoire de Jésus pour accomplir son projet de réforme de la vocation sacerdotale dans la ligne du concile de Trente. La marquise à qui son oncle, le Cardinal avait interdit de rejoindre le couvent des Capucins du faubourg Saint-Honoré continuait malgré son brillant mariage à fréquenter le parti dévot chez son amie madame Acarie dont l'hôtel de la rue des Juifs «était le rendez-vous privilégié des âmes pieuses de la capitale». C'est à cet endroit qu'elle rencontre le futur Cardinal de Bérulle qui devint son directeur spirituel.

Après la mort de son mari puis celle de son fils, la marquise «réforma sa maison» pour vivre très simplement ce qui était une révolution pour l'époque. Jean-Charles Niclas cite¹⁰ à ce sujet une conversation étonnante entre Pierre de Gondi et sa nièce et du plus haut intérêt car là encore les rôles paraissent inversés entre l'homme d'Eglise et sa nièce à la tête d'une fortune considérable.

Le cardinal de Gondi : «*Ma niece, je vous croyais l'esprit plus fort et vostre vertu plus constante. La mort de vostre mary et de vostre fils, sont des pertes que vous avez sujet de regreter ; il se presente d'autres partys avantageux qui effaceront vostre douleur et qui peuvent vous rendre heureuse. Vous devez vous resoudre et reprendre vostre premiere vie ; ne servez pas davantage d'entretien à la cour qui prend vostre devotion pour des fruits de vostre imagination blessée par l'excès de vos douleurs, soulagez vos afflictions par vostre sagesse ordinaire ; qu'elle vous fasse resoudre à une nouvelle alliance qui vous donnera le moyen de servir Dieu avec plus de repos d'esprit.*»

La marquise de Maignelay : «*Monsieur, dit elle, j'ay toujours reveré l'honneur de vos conseils, je reçois avec respect ceux dont il vous plaist de m'honorer. Pardonnez s'il vous plaist, à ma franchise, si je vous dis que pour la mariage j'ay obeï une fois, en obeissant je me suis obligée à aimer plus le monde que le ciel, la vanité plus que la pieté, qui m'ont fait negliger ce que je devois à Dieu. J'ay eprouvé que ceux qui sont dans cette négligence, goustent les douceurs de la vie dans les delices, les honneurs et les richesses ; mais ils ressentent à la fin tant d'amertumes et de pointes de repentir que ce qui leur estoit agreable, leur est un objet d'horreur et de haine ; je demeureray s'il vous plaist dans la liberté que ma condition me donne ; la Fortune s'est jouée de moy, il est temps que je me joüe d'elle; quoy que dise la cour et tout le monde, je suis redevable à Dieu de mes afflictions qui m'ont ouvert les yeux et donné le temps de me reconnoistre pour consacrer ma vie à son service, c'est ma resolution et je m'asseure que vous n'y contredirez pas.*»

9.- Marthe Vanneroy dans l'Echo de Joigny n° 11 P 11 - 14

10.- Marc de Bauduen, Vie admirable de très haute, très puissante, très illustre et très-verteuse dame Claude-Marguerite de Gondi, marquise de Maignelais, Paris, 1666.

Ainsi dans ces débuts du XVII^e siècle, le renom de la maison de Gondi se réalisera plus dans les œuvres de Dieu que dans la gloire terrestre des détenteurs du duché de Retz et du nouvel archevêché de Paris.

Remercions Jean-Charles Niclas de nous avoir fait revivre ces pages de l'histoire de France et de l'Eglise auxquelles les comtes de Joigny de la maisode Gondi ont participé.

Vincent VALLERY-RADOT



PUBLICATIONS DU MILLENAIRE

En cette année du Millénaire, deux publications complémentaires dues à trois membres de l'A.C.E.J. sont sortis des presses de l'imprimerie Berger pour satisfaire le désir des joviniens et des touristes.

A la découverte de Joigny, ville d'Art et d'Histoire

Reprise plus documentée et actualisée du "Guide du promeneur à la découverte du vieux Joigny" de 1987 épuisé depuis deux ans, l'A.C.E.J. présente dans ce guide:

L'histoire de la ville des premiers siècles à nos jours,

fouilles archéologiques, premières installations humaines dans la vallée de l'Yonne, histoire des familles comtales (les Rainard, les Noyers, les Gondi), faits historiques.

Le patrimoine de la cité maillotine,

visite de la ville par quartier, descriptions des monuments et bâtiments remarquables, vitraux souvent ignorés des trois églises classées.

Eliane ROBINEAU, Madeleine BOISSY, Pierre VALET, "A la découverte de Joigny, Ville d'Art et d'Histoire" A.C.E.J., 1996 (80 pages).

A la recherche de Joigny...

La librairie-imprimerie jovinienne BERGER vient de publier un livre regroupant des cartes postales anciennes commentées. Notre Vice-Présidente et notre Secrétaire, grâce aux prêts de l'abbé Merlange, du Colonel Bertiaux, des MM. Lehly et Millour dont les collections ont permis de compléter celles de M. Berger et des Mlle Boissy, ont évoquées les vieilles rues, les sites, l'artisanat, la vie militaire, les événements et les monuments disparus.

Au cours de promenades à travers les quartiers, vous pourrez découvrir la ville telle qu'elle se présentait au début du siècle et faire un passionnant voyage dans le temps et dans l'espace.

"A la recherche de Joigny, au travers des cartes postales anciennes"
Librairie-Imprimerie Berger, Editeur, Commentaires : Madeleine Boissy, Eliane Robineau, 1996 (224 pages, 300 reproductions de cartes postales).

LA VIE DE L'A.C.E.J.

NOS ACTIVITES EN 1995

Huit réunions de Bureau et deux Conseils d'Administration ont permis de préparer l'Assemblée Générale du 25 Novembre 1995 et le cycle des animations pour l'année 1995-96.

Conférences

- les îles anglo-normandes par M. Claude THIEU ;
- Confluences de l'Histoire... par le Cdt Gervais MACAISNE ;
- les hôpitaux Joviniens de l'An II à 1815 par M. Bernard FLEURY.

Réception de membres d'Associations

Nous avons fait découvrir notre Ville aux membres de cinq associations amies qui nous avaient contacté.

Atelier de dessin et Salon de Peinture

Grâce à G. NAPOLI aidé de S. NERMEL, les cours ont repris dès septembre à la salle Paul Genty.

Le Salon s'est déroulé du 25 mai au 5 juin 1995 à l'Eglise Saint-André. 1 millier de visiteurs ; 65 peintres ; 240 oeuvres.

5ème exposition préparatoire au Millénaire

Du 13 août au 29 septembre 1995 à l'Eglise Saint-André. Thème: "Divertissements et réjouissances à Joigny au cours des siècles".

Accueil de 3 200 visiteurs dont la générosité a permis de collecter plus de 13 000 Francs de dons réservés et destinés à la restauration du linteau de Saint-André quand celle-ci sera entreprise.

Remerciements : les organisateurs des manifestations de l'A.C.E.J. remercient sincèrement la Municipalité et ses services administratifs et techniques ainsi que les particuliers qui apportent bénévolement leur aide.

SOMMAIRE

	pages
● Editorial.....	1
● Bureau de l'A.C.E.J.....	3
● Image de Joigny.....	4

ETUDES ET TRAVAUX

● De la Congrégation Notre-Dame à l'école St. André par Madeleine BOISSY.....	7
● Eugène Lefébure, Humaniste et savant Icaunais par le Docteur Pierre DELATTRE.....	21
● Le château de Joigny par Fabrice MASSON.....	31
● Flottage du bois à Clamecy et en haute Yonne par Colette NICOLAS-DELABARRE.....	61
● Etienne Lefranc, Maître de l'hôpital-lez-ports par Bernard FLEURY.....	77
● La Saint-Jean du 29 juin 1901 par Eliane ROBINEAU.....	97
● Visite de l'association "La Route des Plantagenêts" par Gervais MACAISNE.....	105

CHRONIQUES

● Vieux papiers au fil du temps.....	121
● Notes de lecture.....	127
● La vie de l'A.C.E.J.....	136